



Allocution de la rectrice Murielle Laberge
à l'occasion du

**Lancement de la formation préparatoire du Programme de bourses
destinées aux autochtones du Haut-Commissariat des Nations Unies aux
droits de l'Homme**

Enregistrement fait le lundi 8 avril 2024, à 10 h 30
Salle du conseil E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché
Campus de Gatineau

La version prononcée fait foi

Messieurs Hernan Vales et Morse Flores, représentants du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme,

Madame Marjolaine Etienne, présidente de femmes autochtones du Québec,

Madame Anne-Marie Laflamme, doyenne de la Faculté de Droit ULaval,

Mesdames Geneviève Motard et Karine Gentelet, directrices du CIERA,

Bonjour,

Permettez-moi tout d'abord de souligner qu'à l'Université du Québec en Outaouais, nous travaillons, étudions et vivons sur le territoire non cédé de la Nation algonquine Anishinabeg, le Nitakinan, et j'exprime notre sincère gratitude aux membres de cette Nation de pouvoir y tisser des liens et d'y apprendre. Migwetch!

Je suis ravie d'avoir le privilège de m'exprimer devant vous à l'occasion du lancement officiel de la formation préparatoire en français du Programme de bourses destinées aux autochtones du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme.

Il est important de rappeler que cette initiative trouve ses racines dans la nécessité de combler un vide laissé depuis plusieurs années par la fin de l'entente entre le Haut-Commissariat et l'université de Dijon en France. Lorsque cette université française n'a plus été en mesure d'assurer la formation préparatoire, cela a eu pour conséquence de pénaliser pendant plusieurs années les boursiers francophones.

En effet, lors de leurs formations, les leaders autochtones anglophones, hispanophones et russophones bénéficiaient d'une préparation rigoureuse, tandis que ceux de la francophonie étaient souvent en situation de désavantage en raison de l'absence de formation spécifique à leur égard. Ce vide a entraîné un véritable défi en matière d'accès et d'équité.

Face à cette réalité, plusieurs démarches ont été entreprises depuis 2019 par Karine Gentelet, professeure en sciences sociales à l'UQO, et Marjolaine Étienne, présidente des Femmes autochtones du Québec, qui ont conjugué leurs expertises et leurs énergies pour évaluer la faisabilité d'offrir cette formation en français au Québec.

Le résultat de leurs efforts est non seulement inspirant, mais aussi prometteur. Il a conduit à la création de cette formation d'appui qui réunit autour d'un partenariat novateur deux institutions universitaires québécoises (UQO et ULaval), le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) ainsi que l'association Femmes autochtones du Québec.

Par ailleurs, cette initiative dépasse largement les frontières du Québec. Elle s'étend également en Afrique, où la formation préparatoire sera offerte dans une université au Cameroun en alternance tous les deux ans. Grâce à cette collaboration, nous pouvons envisager un double impact : le développement des compétences des leaders autochtones et la facilitation de l'établissement de réseaux scientifiques entre le Nord et le Sud.

Cette approche illustre naturellement une perspective de solidarité mondiale, où l'échange de connaissances et d'expériences favorise l'entrelacement des cultures et des continents.

Avant de conclure, j'aimerais remercier chaleureusement Karine Gentelet, professeure en sciences sociales à l'UQO, pour son rôle clé dans la concrétisation de ce projet. Je souhaite également remercier Sükran Tipi, doctorante en anthropologie et coordonnatrice du CIÉRA-UQO, ainsi que la professeure Geneviève Motard de la faculté de droit de l'Université Laval et toute l'équipe du CIÉRA, pour leur soutien indispensable.

Je vous remercie toutes et tous pour votre contribution et votre soutien à cette initiative solidaire et transformative.

Merci.